

## **ANNONCE RECRUTEMENT**

### **Responsable de la régie Voirie au Centre Technique Municipal**

#### **1. INTITULE DU POSTE**

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du service Voirie et Espaces Verts, le responsable de la régie Voirie managera une équipe de 7 agents et assurera les missions suivantes :

#### **2. MISSIONS DU POSTE**

##### **Missions principales**

- Encadrement, organisation, planification et coordination des activités des équipes voirie (7 agents) en relation avec sa hiérarchie,
- Diagnostic et surveillance de l'état du patrimoine, estimation des coûts,
- Participation à la définition des besoins des équipements et suivi de l'exécution des travaux,
- Gestion budgétaire et administrative des activités,
- Vérification de la conformité des travaux effectués par les agents et rédaction des comptes rendus de suivi d'activités,
- Rédaction des bons de commandes dans le respect des procédures internes et de la commande publique,
- Réception et évaluation des travaux en régie,
- Relation avec les usagers,
- Force de proposition pour l'amélioration du quotidien et du rendu des missions du CTM,
- Participation à la stratégie en matière de maintenance,
- Elaboration des plannings des équipes de la voirie,
- Réaliser des astreintes technique et hivernale (permis B et C requis).

##### **Missions spécifiques**

- Intervention rapide en cas d'accident ou catastrophe naturelle,
- Consultation des gestionnaires de réseaux,
- Garant de la sécurité des agents,
- Elaboration des cahiers des charges pour l'achat de nouveaux matériels,
- Organisation de la cour des ateliers et de la logistique,
- Organisation ponctuelle des équipes en dehors des heures (manifestations..)
- Accompagnement des entreprises extérieures (travaux de marquage au sol, balayage de la voirie).

##### **Responsabilités & Autonomie**

- Autonomie dans l'organisation et le management des équipes (choix des équipements, politique de maintenance et de qualité mise en œuvre, mise en conformité des matériels),
- Responsable des ressources budgétaires de la régie voirie,
- Garant de l'application des règlements de sécurité dans la cour et sur le domaine public tant au niveau du personnel (port d'équipements de protection individuelle), que des équipements des machines (sécurité sur machines tournantes, aspirations), de l'environnement de travail (stockage et utilisation des produits, ventilation des locaux,..)

### **3. COMPETENCES REQUISES**

- Règles de maintenance de l'espace public et incidences budgétaire
- Outils informatiques de suivi et de reporting,
- Techniques et outils de planification
- Méthodes d'estimation du cout de réalisation des ouvrages, de leur entretien et de leur exploitation
- Techniques de base de dessin, connaissance des normes et conventions graphiques
- Règles de sécurité et de signalisation des chantiers
- Techniques de lecture de plan
- Techniques de calcul de métrés
- Notion de base sur les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique M14
- Principes de fonctionnement des administrations et établissements publics
- Procédures administratives
- Principes de la communication orale et écrite.

### **4. PROFIL**

- *Vous avez une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.*
- *Vous avez un réel sens du service public, disponible et rigoureux.*

*Temps de travail hebdomadaire de 37h30 (RTT)*

*Poste à pourvoir dès que possible.*

***Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à l'attention de :***

*Madame le Maire, Nathalie GROUX*

*Mairie de Beaumont-sur-Oise 29, rue de Paris, 95260 Beaumont-sur-Oise*

*Ou par mail [recrutement@beaumontsuroise.fr](mailto:recrutement@beaumontsuroise.fr)*